

# VERS UN MUNICIPALISME FÉMINISTE MONDIAL

Clés du collectif des gouvernements locaux  
et régionaux au Forum Génération Égalité



CGLU FEMMES / UCLG WOMEN

# VERS UN MUNICIPALISME FÉMINISTE MONDIAL

Clés du collectif des gouvernements locaux et régionaux au Forum Génération Égalité

**“Les transformations de notre modèle de développement ne seront possibles que si elles répondent aux rêves et aux attentes des citoyen-ne-s et des communautés et si nous prenons nos responsabilités collectives pour nous adapter et faire les compromis nécessaires sur des bases plus justes, équitables et durables.”**

*(Préambule à la Déclaration politique de Durban<sup>1</sup>, 2019)*

Ce document s’inscrit dans la stratégie globale en matière d’égalité des genres de CGLU mais aussi dans ses instruments de participation des femmes que sont CGLU Femmes et la Commission permanente pour l’égalité des genres.

La stratégie de CGLU en matière d’égalité des genres intègre l’autonomisation des femmes et leur leadership, la promotion de la participation des femmes aux prises de décisions et la garantie de la reconnaissance toujours plus grande des différents rôles que peuvent jouer les femmes dans le développement.

Le municipalisme féministe formule des propositions novatrices concernant le pouvoir public, ses administrations et politiques, qui sont menées par les femmes politiques d’une part, et d’autre part au sein de processus du bas vers le haut sur les territoires locaux par les réseaux et les organisations de femmes et féministes. Il s’agit là d’un phénomène nouveau, propre au 21<sup>e</sup> siècle, dirigé par des femmes, avec un rôle particulier des femmes dirigeantes occupant des structures gouvernementales municipales, en alliance avec celles présentes dans les structures de partis, dans les quartiers, dans les syndicats, les militantes des droits humains, aux intersections où

<sup>1</sup> La Déclaration politique de Durban, adoptée par les délégué-es locaux et régionaux réunis dans le cadre du Sommet mondial des dirigeant-e-s locaux et régionaux à Durban, s’appuie sur le travail du collectif de CGLU et sur une vision forte de l’avenir du mouvement municipal international, pour le 21<sup>e</sup> siècle. Déclaration convenue à Durban, du 11 au 15 novembre 2019, en se fondant sur le mouvement municipal centenaire

elles se croisent. En aucun cas il ne s'agit d'une construction homogène, univoque, mais plutôt d'un entremêlement d'alliances diverses, où se retrouvent toutes les générations de femmes, des plus jeunes jusqu'à celles détentrices de grandes trajectoires et expériences ; les progrès sont faits à partir de diverses stratégies et méthodes, qu'il faut connaître, partager et sur lesquelles réfléchir.

Il s'agit de constituer une voie pour faire face au contexte de crise sanitaire et économique mondiale comme celle que nous vivons, et la flambée des mouvements conservateurs et fondamentalistes. Des processus institutionnels, pilotés par des femmes, qui émergent progressivement des territoires locaux sur les différents continents de notre planète: c'est cette connexion qui s'établit entre les plateformes politiques municipalistes et les mouvements et organisations de femmes qui entraîne des configurations novatrices objets de débats et de tensions.

**“Ce municipalisme transformateur que nous cherchons à impulser dans de nombreuses villes à travers le monde est une construction féministe à partir du moment où il se définit comme “la volonté de créer des communautés qui coopèrent en réseau pour défendre les biens communs et lutter contre les inégalités sociales.”**

**Ada Colau, Maire de Barcelone,**

*Envoyée Spéciale de CGLU aux Nations Unies et pour l'Agenda 2030*

Le municipalisme et les mouvements féministes convergent dans leur critique des institutions et des modes traditionnels et hégémoniques qui prévalent actuellement dans les sphères de la vie sociale, politique et économique. Le nouveau municipalisme est devenu la scène sur laquelle ont fait irruption les femmes politiques et féministes, favorisant de nouvelles façons de concevoir l'État, les relations et l'exercice du pouvoir, l'administration et la politique publique, tout en inaugurant de nouveaux récits et de nouvelles pratiques.

**“Le personnel est politique”**

est l'une des contributions théoriques et politiques les plus puissantes du féminisme car elle donne de la visibilité aux relations et aux liens qui se construisent dans le micro-espace, dans la vie quotidienne. Le public et le privé constituent alors des espaces de tensions et conflits à partir desquels comprendre comment le fait d'être femme et d'être homme donne lieu à des situations d'inégalités dont la fabrication s'avère socio-historique.

Le 21<sup>e</sup> siècle envisage les femmes dans leurs diversités, qu'elles soient migrantes, travailleuses, précarisées, académiques, étudiantes, cheffes de famille, femmes du collectif LGBTQ+, de différentes ethnies et religions, celles qui exercent des responsabilités de leadership politique, parmi beaucoup d'autres, comme de nouveaux sujets politiques et puissants. Avec leurs revendications et mobilisations massives s'emparant des rues, elles provoquent de manière constante une reconfiguration du public en (re) mettant sur la scène des thématiques anciennes/nouvelles telles que les violences, les soins et leurs contributions au développement, la participation politique et les lieux des prises de décisions, ainsi que le lancement d'initiatives qui leur permettent d'avancer dans l'exercice effectif de leurs droits de citoyennes, et ainsi, dans des sociétés plus démocratiques et inclusives.

Le municipalisme féministe se constitue à partir de trois dimensions centrales : le tissu institutionnel, les femmes dirigeantes comme actrices clés du progrès ; et les agendas novateurs qui voient le jour grâce à leurs efforts.

#### **(i) Un tissu institutionnel existe,**

qui encourage et favorise la construction et le développement de ce Municipalisme féministe. Ce nouveau récit s'est consolidé grâce à certains antécédents, mais pas uniquement; les instruments internationaux sont également un soutien pour l'action sociale, depuis ceux qui suscitent l'engagement comme les ODD, en passant par le Nouvel agenda urbain, et ceux qui contraignent, comme la CEDEF, et tant d'autres qui ont été forgés à partir de consensus non dénués de certaines tensions ces dernières décennies. Dans l'obtention de ces consensus, la reconnaissance des femmes comme sujets de droits et de politiques s'est faite plus grande, notamment par la compréhension de leur rôle de productrices de richesses, services, de mise à disposition de temps, d'emplois, qui constituent des talents et des capacités que le développement ne peut pas se permettre de laisser de côté. C'est dans ce contexte que s'insère la formule puissante "ne laisser personne pour compte", fortement liée au droit des femmes à la ville, comme concept efficace mais également relativement nouveau et complexe, car englobant tous les droits : civils/politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux que les femmes doivent encore pleinement conquérir.

#### **(ii) Le leadership des femmes:**

ce municipalisme féministe repose sur les leaderships des femmes qui, bien qu'ils soient tous différents, ont une empreinte particulière dans leur pratique. Non sans de grandes difficultés, les femmes avancent au sein

des gouvernements locaux au moyen de différentes stratégies, la plus forte étant peut-être l'occupation de postes dirigeants. Et dans ces avancées, nombre d'entre elles défendent une transformation radicale du concept que la politique est masculine, remettant en cause le leadership hégémonique patriarcal des postes de responsabilités politiques, au prix parfois de conséquences graves dans leur vie personnelle. Il est intéressant ici de connaître les obstacles persistants à leur autonomie politique, et d'investiguer et s'enquérir principalement auprès de ces femmes ayant accédé au pouvoir municipal et qui ont encouragé cette dimension de transformations dans les pratiques de l'exercice du pouvoir, des administrations et des politiques publiques élaborées par les mairies.

### **(iii) Les agendas novateurs:**

qui remettent en cause la distinction classique entre le public et le privé, en plaçant la durabilité de la vie au centre la gestion publique. Au-delà des différences, on retrouve des avancées et les diverses voix de femmes qui ont installé de nouvelles thématiques dans leurs villes, dans les espaces publics. D'anciennes/nouvelles questions publiques, telles que les violences faites au corps, le premier territoire habité par les femmes ; celle des soins comme un droit ; ou la nécessité d'autres économies, davantage plurielles, qui soutiennent les autonomies économiques et les transferts de revenus. De même, les thématiques qui font référence à la ville comprise comme un bien commun de nos sociétés et des femmes ; la nécessaire participation des voix des femmes à la définition du public ; les transformations culturelles centrales dans la construction de sociétés de la diversité et du respect ; les efforts vers une plus grande justice environnementale, entre autres.

Le municipalisme féministe ne fait pas seulement référence aux femmes mais également au fait de générer et consolider les contributions pour une société locale ayant besoin de transformations plus démocratiques. Contribuer ainsi à réfléchir à un municipalisme avec des interventions publiques qui visent à transformer les stéréotypes et les traditions à l'œuvre sur les territoires locaux.

### **LES ASPIRATIONS DU MUNICIPALISME FÉMINISTE:**

- Placer les personnes au centre de la gestion du local par le biais de la redéfinition des soins et des aidant-e-s.
- Plaider pour l'égalité des genres et les droits des femmes et leurs différentes intersections avec l'ethnie, l'identité sexuelle, la diversité fonctionnelle,

l'âge, la situation migratoire, la religion, parmi tant d'autres.

- L'intégration des voix des femmes, polyphoniques, toutes différentes, au cycle de la politique publique et dans les processus de prises de décisions locales.
- L'inclusion sociale des personnes en situation de plus grandes inégalités et sans oublier les personnes LGBTQ+.
- Le droit à la ville. Une ville accessible, sûre, inclusive et bienveillante envers les femmes, et les groupes historiquement exclus, en incluant les populations migrantes et déplacées.
- Générer des canaux et des liens pour la participation active et organisée de la population, en particulier des femmes.
- Générer et appuyer des mécanismes pour une plus grande collaboration et réparer le tissu social actif dans les communautés et les quartiers des villes.
- La préservation de l'environnement comme patrimoine de la vie présente et future.
- La gestion des ressources et budgets sensibles au genre.
- Contribuer à consolider et faire entendre les voix des réseaux et ainsi la cohésion sociale, territoriale, régionale et internationale.

Certaines tendances se révèlent utiles dans ce chemin de construction du municipalisme féministe, mais il faut également poser une série de questions sur lesquelles il s'avère nécessaire de continuer à réfléchir.

**“Je viens d'une famille où la voix d'une femme est puissante. Toutes les femmes de notre famille sont des battantes. C'est pourquoi je me suis d'abord demandé pourquoi les femmes appartenaient à des secteurs marginalisés. (...) En tant que première femme maire de notre ville, j'ai été confrontée à des préjugés sexistes et j'ai dû me battre pour prouver qu'ils ou elles avaient tort.”**

**Madelaine Alfelor, Mayor of Iriga,**  
*UCLG Treasurer*

## LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS:

La construction d'un agenda propre et radical de la part des actrices et des acteurs qui constituent ce mouvement du Municipalisme féministe a besoin de processus collectifs pensés à partir du commun, alimentés par les pratiques des leaderships, des politiques, avec les leçons et apprentissages qui en découlent. Toutefois, nous pouvons définir certaines dimensions faisant déjà consensus, qu'il faut faire progresser. Il s'agit là de la construction et du consensus autour d'un agenda commun de points critiques, au-delà des différentes portées que peuvent avoir ces points, selon les spécificités des contextes socio-historiques, culturels, politiques et économiques des territoires locaux. L'ordre des points ne signifiant pas la prévalence de certains sur d'autres, il est à comprendre selon une perspective d'intégralité.

Cartographier les femmes dans les territoires doit être une priorité. Identifier la diversité des femmes et leurs problèmes, nécessités et possibilités spécifiques pour pouvoir offrir des réponses inclusives et cohérentes avec la réalité de chaque groupe, de chaque quartier, de chaque couche sociale. Tout particulièrement dans le contexte de la pandémie actuelle, dont les impacts sont différents selon les personnes, les réponses et les politiques publiques locales ne peuvent pas être neutres.

**“Dans la perspective de la relance et dans la période post-pandémie, les femmes doivent occuper la place qui leur revient. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à l'action “Le leadership des femmes dans l'ère post COVID-19”. Notre rôle en tant que dirigeantes est crucial dans la réalisation de villes inclusives et résilientes, des villes qui se soucient de leurs populations et ne laissent personne de côté.”**

**Thembisile Nkadimeng, Maire de Polokwane,**

*Présidente de l'Association des Gouvernements Locaux d'Afrique du Sud (SALGA) et  
coprésidente de CGLU*

De même, connaître les transformations socio-démographiques s'avère crucial pour l'action locale. Ces transformations ont à voir avec le type de foyer, le nombre de personnes à charge, selon l'échelle des revenus, dans chaque situation territoriale où vit la population, alliées aux indices de surpopulation, revenus, services, et autres. Les femmes ne sont pas identiques, elles rassemblent de nombreuses différences, économiques, sociales, ethniques, raciales, identitaires, sexuelles, d'âge, de circonstances

territoriales, des lieux où elles vivent, des conditions de revenus, et autres. Toutes avec une nécessité et une exigence égales de prise en charge publique et communautaire.



Promouvoir des **campagnes de prévention de la violence** fondées sur le genre, et offrir des moyens de protection efficace aux victimes. Avoir une tolérance zéro face aux agressions envers les femmes, qui tendent à se naturaliser, comme le harcèlement de rue et les stéréotypes de genre dans l'exercice propre des administrations publiques locales.



Ouvrir des **espaces de consultation et de participation des femmes**. Si l'espace local a un avantage, c'est celui de rendre plus faisable la participation sociale. Pouvoir amener les différentes perspectives et voix à la construction des politiques publiques est une occasion excellente et les femmes doivent être présentes. Les femmes sont la moitié de la population et leurs intérêts tout autant que leurs contributions doivent faire partie de la prise des décisions. Et encore davantage dans le contexte de cette crise profonde, dont nous ne sortirons pas sans les femmes.



La relance économique, outre la résolution de la crise sanitaire, est le plus grand défi actuel. Pour pouvoir aspirer à un développement économique local, il est essentiel de créer des **emplois pour les femmes et les jeunes**. Ceci constitue une excellente occasion pour les gouvernements locaux et régionaux d'amener le secteur des entreprises à la table et conditionner les permis, appels d'offres et incitations fiscales, en créant des sources d'emploi et des quotas qui garantissent le recrutement des femmes. C'est aussi l'occasion d'offrir des possibilités de formation et de financement pour appuyer l'entrepreneuriat des femmes.



Le retour à **une « nouvelle normalité » doit être l'occasion de reconstruire des villes habitables et plus humaines** dont l'aménagement du territoire et la planification des services publics facilitent l'organisation spatiotemporelle du travail et la vie domestique et sociale des personnes et des familles. Le transport public, l'éclairage, la sécurité publique, les espaces verts et de loisirs, les services de proximité, entre autres, sont essentiels à la qualité de l'accès et l'exercice du droit à la ville.



Une leçon tirée de cette pandémie est **la valeur des soins**. Mais nous ne pouvons mettre cette responsabilité sur les épaules des femmes. Il faut que ce soit une responsabilité partagée. Et cela va au-delà des pactes intrafamiliaux. La co-responsabilité dans les soins doit être un pacte social, un pacte pris en charge par l'ensemble des acteurs. Les





gouvernements locaux, dans le cadre de leurs compétences, doivent relever le défi de créer des villes qui prennent soin. Et ils pourront le faire à travers l'élargissement et l'extension des services tels que les crèches, les résidences pour personnes âgées, les programmes pour les personnes dépendantes. Mais en prenant également soin de celles qui prennent soin des autres, en créant des programmes d'emploi pour les soins prodigués aux personnes dépendantes, en offrant un répit et une possibilité de repos et de loisirs pour les aidant·e-s, en promouvant des campagnes pour la co-responsabilité au sein des foyers.



Il est important de reconnaître le leadership des gouvernements locaux dans la promotion de l'égalité des genres qui, dans le cadre du relèvement de cette crise, peut jouer un rôle décisif pour une « nouvelle normalité », au sein de laquelle les femmes seraient invitées à la table des décisions à égalité, tout **en reconnaissant la diversité et l'intersectionnalité** dont elles font l'expérience, afin que leurs nécessités et intérêts spécifiques en tant que femmes fassent enfin partie des agendas et des politiques publiques locales.

## LES QUESTIONS FONDAMENTALES:

- Comment promouvoir une **plus grande autonomisation** des femmes et davantage de participation politique de celles-ci au sein des espaces décisionnaires pour avancer vers des démocraties paritaires ?
- Comment construire **d'autres structures institutionnelles** au pouvoir de transformation, qui mettent au centre la vie quotidienne, la citoyenneté comme droit ?
- Comment générer des villes inclusives, qui garantissent **le droit des femmes et des collectifs des diversités**, comme cela est envisagé dans le cadre de l'Agenda 2030 et du Nouvel agenda urbain, et aller encore plus loin ?
- Comment **promouvoir le fait de prendre soin des autres** et de soi comme un droit, en entendant les infrastructures des soins comme de possibles instruments de redistribution sur les territoires des villes ?
- Comment créer des canaux de **participation active et inclusive** qui intègrent les voix des femmes et des collectifs des diversités dans la construction des politiques publiques?
- Comment peut se construire une **nouvelle culture organisationnelle**, au caractère plus participatif, qui permette que la transversalité de genre imprègne l'ensemble de l'administration et de la politique publiques?

**“Nous ne pouvons pas exclure la moitié de la population mondiale de la prise de décision politique. Nous savons que l'égalité apporte une valeur ajoutée à l'élaboration des politiques, et nous sommes déterminé.e.s à susciter les changements de mentalité nécessaire pour y parvenir.”**

**Anne Hidalgo, Maire de Paris,**

*et coprésidente de CGLU et Présidente de la Commission Permanente de CGLU pour l'Égalité des Genres*

- Comment obtenir des **ressources publiques** pour favoriser ces constructions selon une perspective féministe?
- Comment faire pour que ces **constructions locales** de nouvelles façons de concevoir et exercer le pouvoir et la gestion du public qui émanent du local aient un **impact mondial**?
- Quels sont les meilleurs **outils pour renforcer des sociétés inclusives**, démocratiques et respectueuses des droits humains dans un contexte d'inégalités économiques, où 1 % des plus riches possède plus du double des richesses de 6,9 milliards de personnes, et où les 22 hommes les plus riches du monde possèdent plus de richesses que toutes les femmes d'Afrique?
- Comment nous assurer que la **numérisation** ne surcharge pas les femmes et en même temps, comment nous assurer de combler les fossés entre les femmes et les hommes?

**“La pandémie, le changement climatique et bien d'autres défis nous ont montré que ce dont le monde a besoin pour y faire face, c'est d'empathie, de solidarité, d'action collective, d'intelligence et de capacité à travailler en équipes multidisciplinaires - difficile de décrire d'une autre façon n'importe quelle femme dans le monde.”**

**Claudia Lopez, Maire de Bogotá,**  
*Conseillère Politique de CGLU*

Le travail de Cités et Gouvernements Locaux Unis sera guidé par un Pacte pour l'avenir qui sera féministe, qui fera davantage entendre les voix des femmes dirigeantes et leadeuses et permette de renforcer la coordination avec et entre les réseaux de femmes de terrain, les femmes et les hommes féministes et les professionnel-le-s, pour élaborer un contrat social féministe avec les filles et les garçons, les hommes et les femmes autonomisé-e-s sur un pied d'égalité, dans l'intérêt de toutes les personnes, de la planète et des gouvernements.

*Avec le soutien financier de:*



*'Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne'*



*"Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur."*